

**COMPTE RENDU DE REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 29 JANVIER 2026

Nombre de conseillers municipaux élus	07
Nombre de conseillers municipaux en fonction	07
Présents	06
Absent(s) excusé(s)	01
Date de la convocation	19/01/2026

L'an deux mil vingt-six et le vingt-neuf janvier à vingt-et-une heures, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni à la Mairie de Mailholas, sous la Présidence de Monsieur CAZAUX Jean-Michel.

PRESENTS : Mesdames GOUZE Ghislaine, MASSE Magali, SOUILLE Liliane, Messieurs CARRERE Gérard, CAZAUX Jean-Michel, FIRMIN Laurent.

ABSENT(E)S EXCUSE(E)S : Madame LAMARQUE Marie.

Madame GOUZE Ghislaine a été élue secrétaire.

➤ **APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUILLET 2025 :**

Le compte rendu du conseil municipal du 13 novembre 2025 est approuvé à l'unanimité.

➤ **REVISION DU LOYER DU LOGEMENT COMMUNAL POUR L'ANNEE 2026 :**

Délibération n° 01/2026

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que la Commune loue un appartement au-dessus de la mairie à l'adresse place de la Mairie.

Le loyer peut être réévalué chaque année en prenant comme référence l'indice de révision des loyers.

Monsieur le Maire propose d'augmenter le loyer à compter du 1^{er} juin 2026 en prenant comme référence l'indice de révision des loyers du 1^{er} trimestre 2026.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, avec 06 voix pour, 00 voix contre et 00 abstention :

- Approuve l'augmentation du loyer de l'appartement communal à compter du 1^{er} juin 2026 en prenant comme référence l'indice de révision des loyers du 1^{er} trimestre 2026.

Ainsi fait et délibéré à MAILHOLAS, les jours, mois et an que dessus.

➤ **Charte de partenariat avec les Ultras de l'A64 :**

Le maire informe le conseil que dans le cadre des pouvoirs qui lui ont été confiés, il a apporté son soutien, comme de nombreux élus du secteur, aux agriculteurs représentés par l'association des Ultras de l'A64 touchés par l'épidémie de dermatose bovine. Il a également accepté de signer la charte de partenariat proposée par cette même association. Les membres du conseil approuvent cette initiative.

➤ **Elaboration d'un règlement de mise à disposition de la halle et de la salle de la mairie :**

Le maire informe le conseil qu'il a déjà reçu plusieurs demandes de mise à disposition de la halle pour l'organisation d'événements divers. Le conseil pense qu'il faut limiter la mise à disposition de ces locaux pour des raisons de contraintes de stationnement et de nuisances au voisinage. Il propose d'établir une commission chargée de rédiger la convention de location concernant la halle, de réserver l'utilisation de celle-ci aux associations de Mailholas et aux particuliers résidant sur le territoire de la commune ou en très proche périphérie.

Il propose également qu'une autre convention soit rédigée pour la mise à disposition de la salle de la mairie parfois demandée elle aussi. Celle-ci ne pourra être mise à disposition que pour des groupes n'excédant pas 40 personnes (capacité maximum de la salle).

➤ **Travaux divers :**

Le maire informe le conseil que les travaux de voirie ont été effectués devant la mairie dans le cadre du pool routier afin d'éliminer les eaux d'écoulement pluvial qui y déposaient de la boue chaque hiver. Ceux-ci donnent toute satisfaction.

L'entreprise Paco Service avec l'aide d'élus a implanté le panneau du plan de la commune près de la mairie. Outre les travaux concernant la pose d'un perchoir pour l'effraie pensionnaire de la chapelle, il lui a été demandé de réparer la barrière de protection du point de collecte des déchets au carrefour du chemin de Bernoye. L'entreprise enverra un devis au maire avant d'intervenir.

➤ **Travaux de la halle :**

L'entreprise Sans attend d'avoir des informations complémentaires d'Enedis avant de déposer le dossier de demande d'installation des panneaux photovoltaïques. L'installation devrait se faire rapidement une fois le dossier déposé et accepté. Elle réalisera également l'installation d'un coffret de prises pour le podium de la fête, une gaine ayant déjà été installée à l'occasion des travaux de voirie.

➤ **Questions diverses :**

Mme Masse souhaiterait qu'un arrêt supplémentaire sur la commune de Mailholas soit créé sur la ligne de transport scolaire Latrape – lycée de Cazères. Le maire se renseignera auprès du conseil régional afin de savoir si cette demande peut aboutir.

la secrétaire:
GOUZE Ghislaine



Fin de séance : 22H30

Le Maire,
Jean-Michel CAZAUX

